

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU MARDI 16 MAI 2023 à 19H
au siège de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes

L'an deux-mille-vingt-trois, le seize mai, le Conseil communautaire s'est réuni à dix-neuf heures, dans les locaux du siège de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, sur convocation adressée à tous ses membres, le dix mai précédent, par Monsieur Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président en exercice de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

Conseillers en exercice : **31**

Présents : **16 puis 17 à partir de la délibération n° 2023/043**

ALEX : Patrick HERBIN

LA BALME-DE-THUY : Pierre BARRUCAND

LE BOUCHET-MONT-CHARVIN : Franck PACCARD

LES CLEFS : Sébastien BRIAND, Nathalie BULEUX

LA CLUSAZ : Pascale MEROTTO, Didier THEVENET

DINGY-SAINT-CLAIR : Bruno DUMEIGNIL

LE GRAND-BORNAND : Jean-Michel DELOCHE, Hélène FAVRE BONVIN

MANIGOD : /

SAINT-JEAN-DE-SIXT : Danièle CARTERON

SERRAVAL : Vincent HUDRY-CLERGEON, Philippe ROISINE

THÔNES : Nelly VEYRAT-DUREBEX (à partir de la délibération n° 2023/043, Jean VULLIET

LES VILLARDS-SUR-THÔNES : Odile DELPECH-SINET, Gérard FOURNIER-BIDOZ

Pouvoirs : **7**

Stéphane CHAUSSON à Sébastien BRIAND, Benjamin DELOCHE à Bruno DUMEIGNIL, Catherine HAUETER à Patrick HERBIN, Didier LATHUILLE à Danièle CARTERON, Isabelle LOUBET GUELPA à Pascale MEROTTO, André PERRILLAT-AMEDE à Jean-Michel DELOCHE, Gaëlle VERJUS à Jean VULLIET

Excusés : **4**

Laurence AUDETTE, Claude COLLOMB-PATTON, Amandine DUNAND, Chantal PASSET

Absents : **4 puis 3 à partir de la délibération n° 2023/043**

Stéphane BESSON, Pierre BIBOLLET, Alexandre HAMELIN, Nelly VEYRAT-DUREBEX (jusqu'à la délibération n° 2023/043)

Secrétaire de séance : Pierre BARRUCAND

N° DELIBERATION	OBJET DE LA DELIBERATION	SENS DU VOTE
	Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 4 avril 2023	Approuvé à l'unanimité
2023/038	Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux	Approuvée à l'unanimité
2023/039	Approbation de la convention d'occupation des locaux avec le Département de la Haute Savoie	Approuvée à l'unanimité
2023/040	Budget principal – Avance de trésorerie du budget principal au budget annexe « Mobilité »	Approuvée à l'unanimité
2023/041	Approbation de l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs intervenue avec l'Office de tourisme intercommunal Thônes Cœur des Vallées	Approuvée à l'unanimité
2023/042	Protocole relatif au temps de travail	Approuvée à l'unanimité
2023/043	Dispositif régional Pack Energie & Solarisation Auvergne-Rhône-Alpes – Proposition de cofinancement du dispositif d'accompagnement à l'investissement pour les très petites entreprises	Approuvée à l'unanimité
2023/044	Promotion du tourisme – Approbation de la convention de mise à disposition des locaux de l'Office de tourisme intercommunal Thônes Cœur des Vallées	Approuvée à l'unanimité
	Décisions prises par Monsieur le Président au titre des articles L2122-22, L2122-23 et L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales	A pris connaissance

Affichée et publiée le 22 mai 2023

Le Président
Gérard FOURNIER-BIDOZ

